AR CONTROLE DE LEGALITE : 026-200068229-20220830-143\_2022-DE en date du 06/09/2022 ; REFERENCE ACTE : 143\_2022

## COMMUNAUTE DE COMMUNES DES BARONNIES EN DROME PROVENCALE

## REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS CONSEIL COMMUNAUTAIRE Séance du 30 août 2022 à 18h00 à Buis-les-Baronnies

Le Conseil communautaire, convoqué le 24 août 2022 par le Président, M. Thierry DAYRE, s'est réuni en session ordinaire dans la salle La Palun à Buis-les-Baronnies.

Secrétaire de séance : Madame Monique BALDUCHI

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 97

Nombre de voix délibératives : 71

### Etaient présents : 62 (dont 7 suppléants)

Marc HAMARD - Éric RICHARD - Annie FEUILLAS - Christian THIRIOT - Jean-Luc PERNET (suppléant) - Patrick MEGE (suppléant) - Sébastien BERNARD - Rémy CLEMENT - André DONZE - Juliette HAÏM - Pascale ROCHAS - Michel TREMORI - Philippe CAHN - Jean-Michel LAGET - Laurence CHAUDET - Denis CONIL - Patrick LEDOUX - Eric LYOBARD (suppléant) - Alain GRIOL (suppléant) Michel VINCENT (suppléant) - Pascal CIRER METHEL - Jérôme BOMPARD - Michel GREGOIRE - Monique BALDUCHI - Philippe LEDESERT - Augustin CLEMENT - Roland PEYRON - Stéphane DECONINCK - Didier LAFFITTE - Aurore AMOURDEDIEU - Martine BERGER-SABATIER - Monique BOTTINI - Florence BOUNIN - Christian CARRERE - Thierry DAYRE - Jean-Luc GREGOIRE - Pascal LANTHEAUME - Aurélie LOUPIAS - Nadia MACIPE - Jean-Jacques MONPEYSSEN - Odile PILOZ - Thierry TATONI - Isabelle TEISSEYRE - Christian TEULADE - Roger VIARSAC - Alan PUSTOCH - Olivier SALIN - Annelise FAREL - Fabienne BARBANSON - Claude CHAMBON - Jean GARCIA - Alain LABROT - Christelle RUYSSCHAERT - Alain BOULET (suppléant) - Alain FRACHINOUS - Christine ROUSSIN - Alexandre PENIGAUT - Patrick TITZ - Claude BAS - Alain NICOLAS - Eliane GAUTHIER (suppléante) - Jacques NIVON

#### Etaient absents ou excusés : 33

Lionel FOUGERAS - Gines ACHAT - François GROSS - Daniel CHARRASSE - José FERNANDES - Sébastien ROUSTAN - Georges ROMEO - Gérard TRUPHEMUS - Sébastien DUPOUX - Mathieu ANDRE - Jean-Marc PELACUER - Lionel ESTEVE - Brigitte DUC - Christian CORNILLAC - François GIRAUD - Stéphanie POUYET - Didier GILLET - Géraud BONTOUX - Didier ROUSSELLE Serge ROUX - Gilles RAVOUX - Louis AICARDI - Gilbert MORIN - Martial BONNEFOY - Jean-Louis NICOLAS - Didier GIREN - Marc BOMPARD - Véronique CHAUVET - Muriel BREDY - Nadège RANCON - Gérard PEZ - Jason DUQUESNOY - Claude SOMAGLINO

## Excusés ayant donné pouvoir : 9

Yoann GRONCHI a donné pouvoir à Denis CONIL – Odile TACUSSEL a donné pouvoir à Alain NICOLAS - Laurent CHAREYRE a donné pouvoir à Jean GARCIA - Sylvie GARNERO a donné pouvoir à Pascal CIRER METHEL - Pierre COMBES a donné pouvoir à Jean-Luc GREGOIRE - Marie-Christine LAURENT a donné pouvoir à Roger VIARSAC - Mireille QUARLIN a donné pouvoir à Jacques NIVON - Sylvie BOREL a donné pouvoir à Olivier SALIN - Marie-Pierre MONIER a donné pouvoir à Thierry DAYRE

AR CONTROLE DE LEGALITE : 026-200068229-20220830-143\_2022-DE en date du 06/09/2022 ; REFERENCE ACTE : 143\_2022

#### Enfance Jeunesse - Prévention spécialisée

Rapporteur: Eric RICHARD

## <u>Jeunesse</u>

143-2022 Attribution d'une subvention de 3 000 € à l'association Frénésie 5ème édition du Local Musique Festival à Mirabel-aux-Baronnies

**Considérant** que, dans le cadre du dispositif « Appel à projet jeunes des Baronnies », le jury du 22 juin 2022 a auditionné l'association Frénésie ;

La demande de subvention de l'association Frénésie concerne le festival qui a lieu les 2 et 3 septembre 2022 à Mirabel-aux-Baronnies ; festival de musique rock, pop, électro se déroulant sur deux journées avec des expositions d'artistes et des stands associatifs, restauration et buvette sur place.

Le festival démarre le vendredi soir au skate park de Mirabel-aux-Baronnies avec des performances de sports urbains accompagnées en musique, une scène ouverte à tous, et pour finir un concert. Le samedi Place du Bourg, stands et expositions. Clôture du festival avec les concerts toute la soirée.

**Considérant** que ce projet a reçu un avis favorable de la part du jury qui a souligné la qualité de travail et la forte mobilisation des jeunes qui portent cet événement ;

**Considérant** que la demande de subvention sur cette manifestation s'élève à 3 000 € pour un montant global du projet de 26 850 € ;

Les jeunes porteurs de ce projet sont accompagnés dans leurs démarches par les agents du Service d'accompagnement socio-éducatif (SASé) de la CCBDP.

Ce projet s'inscrit pleinement dans les objectifs de l'appel à projet Jeunes. Les jeunes sont eux-mêmes porteurs des projets. Les Services jeunesse intercommunaux et municipaux ont toujours soutenu ces initiatives qui mobilisent de nombreux jeunes du territoire de 13 à 30 ans.

La Communauté de communes soutient pour la 2<sup>ème</sup> fois cette initiative qui en est à sa 5<sup>ème</sup> édition.

# Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré et procédé au vote décide

POUR: 71 CONTRE:

**ABSTENTION:** 

**D'APPROUVER** l'attribution d'une subvention de 3 000 euros à l'association Frénésie dans le cadre de l'appel à projets Jeunes des Baronnies ;

**DE MANDATER** le Président à signer tous les documents relatifs à cette délibération.

Transmission en préfecture le : 06/09/2022

Mise en ligne le : 08/09/2022

Ampliation à :

Le Président

Thierry DAYRE